

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2013

RECHERCHE SUR L'EMBRYON ET LES CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES - (N° 825)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 180

présenté par
M. Meunier

ARTICLE UNIQUE

À la seconde phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« d'un »

les mots :

« de deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.